



Syndicat CGT du Conseil régional du Centre

Compte-rendu de la réunion du CHS du 22 janvier 2009

Ordre du jour du CTP :

- Le règlement du CHS
- La pandémie grippale,
- Les incidents sanitaires dans les lycées,
- Les ateliers de « gestion du stress ».

Ambiance générale :

Mr Germain, Président du CTP, s'est montré courtois, mais a quitté la salle à 16h30 pour cause de vœux au CG37. Mr Burgunder l'a remplacé utilement.

Tous les élus du personnel étaient présents.

Concernant les représentants de la collectivité, il n'y avait que 2 conseillers régionaux (Germain et Burgunder), mais la plupart des Directeurs et Directeurs Généraux Délégués étaient présents.

A la différence du CTP, le nombre de représentants étant plus restreint, tous étaient assis autour de la table.

Les discussions ont été menées trop rapidement par le Président du CTP, sans doute avec l'objectif de dérouler l'ensemble de l'ordre du jour en sa présence, c'est-à-dire 1 heure.

FO a été désignée secrétaire adjoint.

Pandémie de grippe aviaire :

La DGRH ne connaissait pas le dossier, elle savait simplement nous dire que certains lycées étaient désignés par les préfets comme endroit de stockage, voire de consultation et de vaccination. Au niveau du Conseil Régional, aucune mesure n'a été prise en fonction de ce risque, au siège comme dans les lycées, Mr Germain expliquant que de toutes façons nous ferions ce que le préfet nous demande. Mais personne ne nous a cité le plan ORSEC, qui encadre tout incident de cette nature. Alors de là à l'appliquer...

C'est un peu court comme préparation à ce risque. La CGT et la CFDT se sont étonnées que ce risque arrive ainsi à la table des discussions sans être traité comme d'autres risques de catastrophes plus ou moins naturelles.

La CGT a élargi le débat à la grippe humaine et à la suppression de la politique de prévention mise en place au CR. Corine JOUHANNEAU a répondu que la vaccination pouvait être faite par une infirmière et pas un médecin, que l'on ne voulait pas faire de différence entre les agents du siège et des lycées, que l'on ne connaissait pas le motif de l'arrêt de travail pour déterminé le coup de la grippe en indemnités journalières versées (3 jours de carence sécu). Bref, un alignement par le bas.

Incidents sanitaires dans les lycées

5 incidents en 6 mois, dont 3 dans les 3 derniers mois, touchant le réseau d'eau chaude ou bien la nourriture ou l'eau de boisson.

La CGT a demandé une explication sur le rôle des CHS des lycées et du siège. Le moins que l'on puisse dire, c'est que le sujet est flou : les incidents sanitaires dans les lycées sont traités au CHS de la Région, mais un incident sanitaire dans un lycée est traité par le CHS de ce lycée. Vous avez compris ? Nous non plus.

Mieux, l'agent chargé de faire respecter la politique d'hygiène et de sécurité (ACMO) des lycées est nommé par la Président du CR mais il est sous l'autorité du proviseur ! Quant à lui, l'ACMO du siège n'est pas compétent dans les lycées (normal).

En clair, il n'y a pas de pilote dans l'avion ! Les élèves et les personnels n'ont pas fini de tomber malades pour des problèmes d'hygiène.

Aucune mesure générale n'a été prise suite à ces incidents.

D'après les représentants du personnel travaillant dans les lycées qui étaient dans la salle, il n'existe pas d'entretien des fontaines à eau par une société spécialisée.

Pour le siège, question de la CGT sur l'entretien des fontaines à eau. Jacky BERTHELOT a répondu que nous avons un marché de maintenance, sans préciser les prestations comprises dans celui-ci. Suite à une relance de la question, Alain CHABASSOL a tenté de nous expliquer comment on faisait l'entretien : nettoyage du bac de rétention de l'eau et changement des filtres 2 fois / an. Aucun contrôle bactériologique n'est effectué. La présence de Pseudomonas dans les lycées est donc possible dans l'ensemble des bâtiments du CR.

Information sur les 6 ateliers de gestion du stress :

Rappel par Daniel TRICOIRE de la mise en œuvre de cette mesure suite au sondage de la CGT
Présentation par Dominique LIZOT de l'action en cours, portant sur la définition des facteurs de stress et de ces manifestations.

Des sessions de sophrologie seront proposées aux personnes ayant suivies les premiers ateliers, à raison de 3 ateliers d'une heure chacun, sur les heures du midi.

La CGT a demandé que :

- les premiers ateliers soient reconduits pour toucher un public plus large,
- qu'un sondage soit réalisé sur les 90 personnes ayant suivis les ateliers en 2008 pour savoir si leur stress était majoritairement d'origine professionnelle ou autre.

Questions diverses :

Question de la CGT sur les équipements de protection individuels (EPI) pour les agents du siège :
« Où en est la commande des EPI promis pour 2008 ? »

Réponse : « on ne sait pas. On se renseigne. »